

## Non-assistance à minorité en danger !

Nous avons pu lire dans la presse les propos du vice-premier ministre Vande Lanotte sur le rapport de l'experte du Conseil de l'Europe concernant la ratification par la Belgique de la Convention – cadre pour la protection des minorités nationales. Monsieur Vande Lanotte explique que le rapport reconnaît que dans les matières fédérales, il n'y a pas de minorités nationales puisque notre système juridique comporte des mécanismes de protection. Mais de quels mécanismes de protection s'agit-il donc ? Notre ministre voulait sans doute parler du statut juridique des communes à facilités car aux dernières nouvelles aucun statut juridique n'a réussi à protéger l'Arelerland. Au contraire le système juridique et administratif en place a tout fait pour développer une répression linguistique pro-francophone dans notre belle région. Il faut bien comprendre le problème, alors que la Grande Région SaarLorLux clame haut et fort qu'il faut apprendre la ou les langues du voisin, et que l'Europe encourage l'apprentissage des langues, du côté belge, tout fut entrepris pour que l'Arelerland passe du statut trilingue luxembourgeois-allemand-français au statut de francophone unilingue. Le Grand-Duché de Luxembourg n'a pas été aussi bête, il ne fit qu'ajouter l'anglais à l'enseignement secondaire !

Depuis l'après-guerre, tout a été mis en œuvre pour développer une politique de francisation à outrance. Le pouvoir central ordonna de brûler en 1947 tous les livres et manuels de cours en allemand (édités à Arlon, Namur et Liège avant l'occupation allemande). L'enseignement de l'allemand fut supprimé au fur et à mesure dans toutes les écoles primaires de l'Arelerland. Il fut interdit aux élèves de parler luxembourgeois dans l'enceinte de l'école sous peine d'être puni (punitives corporelles ou psychologiques). De nombreux instituteurs trilingues furent déplacés dans les Cantons de l'Est et remplacés par des instituteurs francophones unilingues. La formation bilingue d'instituteur pour l'Arelerland dispensée à Arlon et Virton fut supprimée. Le catéchisme et la messe se font en français et non plus en allemand. Et plus tard la section régentat en langues germaniques d'Arlon fut fermée, etc etc... Le résultat est simple, peu de personnes connaissent actuellement l'allemand, mais malgré tout le mal qu'ils se sont donnés, nous sommes quand même encore aujourd'hui 14.000 luxembourgeois à avoir survécu à la répression linguistique !

Monsieur Vande Lanotte a ironisé en disant que le « seul danger » du rapport en question, serait qu'il affirme que le luxembourgeois devrait être reconnu comme langue. Bizarre, la majorité des politiciens locaux ont toujours minimisé la situation linguistique de l'Arelerland, ou pire encore certains ont même essayé de faire passer cela pour du folklore ! Le plus comique est que quelques politiciens se rappellent quand même qu'ils parlent luxembourgeois au moment des élections ou lorsqu'une délégation grand-ducale débarque à Arlon. Comme quoi certains événements peuvent parfois rafraîchir la mémoire. En tous cas nous voilà passé du statut folklorique au statut de « menace » pour la situation linguistique de la Belgique ! Les histoires belges sont décidément toujours très difficiles à comprendre : l'Etat fédéral considère que le luxembourgeois est un dialecte ou un vague patois allemand, alors que la Communauté française reconnaît officiellement d'un point de vue culturel, que le luxembourgeois est une langue régionale endogène et d'un point de vue enseignement (cours du soir) elle considère que c'est une langue étrangère, car c'est la langue nationale du Grand-Duché de Luxembourg. Ce qui est certain, c'est que les luxembourgeois belges représentent bien une minorité, et qu'il serait scandaleux et indigne pour la Belgique de ne pas la reconnaître en tant que telle.

De nombreux luxembourgeois ont contacté ces derniers mois l'asbl Arelerland a Sprooch pour leur suggérer de constituer un dossier pour revendiquer nos droits à la Cours européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg. Cette piste serait peut être, en effet, intéressante à exploiter...